

L'Institut Sainte-Croix, à Bulle, hébergera 27 logements adaptés. Un tiers est loué

Les aînés hésitent à faire le pas

Liberté 2016-12-15

« MAUD TORNARE

Seniors » Lancés au printemps 2016, les travaux de transformation et de rénovation de l'Institut Sainte-Croix touchent à leur fin. Dès le 1^{er} février 2017, le bâtiment bullois hébergera vingt-sept appartements adaptés pour les seniors, une cafétéria ouverte au public et la ludothèque La Trappe à jeux. Hier matin, les ouvriers s'activaient entre les murs de l'ancien institut où la presse était invitée à venir découvrir les futurs logements destinés à des personnes âgées encore indépendantes, vivant seules ou en couple.

Si la nouvelle offre d'hébergement avait suscité une cinquantaine de préinscriptions lors de son annonce au début 2015, seulement un tiers des appartements ont pour l'heure trouvé preneurs.

Entre la maison et l'EMS

«A ce jour, six locataires ont réservé un appartement et quatre ou cinq personnes intéressées doivent confirmer leur réservation. Il y a de la place», soulignait hier Robert Clément, président du comité de l'association Résidence du Marché, qui assurera la location et l'exploitation du bâtiment. Face au vieillissement de la population, le projet, qui vise à proposer une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'entrée en EMS, répond pourtant à un besoin, a rappelé la conseillère communale Chantal Pythoud en charge de la santé et des affaires sociales. En fonction de la surface (de 28 m² à 45 m²), le loyer des appartements se situe dans une fourchette allant de 1000 francs à 1300 francs par mois, charges comprises. En comparaison, le montant maximal des loyers pris en charge par les prestations complémentaires s'élève à 1100 francs pour une personne seule et à 1250 francs pour un couple.

La particularité du concept bullois réside dans la mise à disposition d'un service hôtelier complet comprenant les trois repas quotidiens, le service à table, l'entretien du linge, de



Encore en travaux, le bâtiment pourrait héberger à terme une trentaine de résidents du troisième âge. Les logements seront mis à disposition dès le 1^{er} février 2017. Ils ont été présentés hier à la presse. Vincent Murith

28 m²

La plus petite surface de logement mise en location

2200 francs

Le coût mensuel d'un service hôtelier complet

12 millions de francs

Le montant investi par la commune pour acquérir et transformer le bâtiment

l'appartement, la visite quotidienne du locataire et le veilleur de nuit. «Notre structure s'inscrit dans une vision humaniste et novatrice en termes de convivialité et de prise en charge de la personne», précise Jean-Paul Moulin, directeur du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf, partenaire du projet.

Pas un ghetto pour riches

Accomplies par des personnes en réinsertion professionnelle, ces prestations ont aussi un coût, soit 2200 francs par mois facturés au locataire. Trop

cher pour les potentiels bénéficiaires? «Le prix de location n'est pas le frein qui les retient. Ces coûts ont par ailleurs été réduits au minimum et restent beaucoup plus bas que ceux pratiqués en EMS», indique Robert Clément pour qui la Résidence du Marché n'a pas vocation à devenir «un ghetto pour personnes riches». L'association a pris contact avec Pro Senectute pour connaître les possibilités de soutien pour les personnes dont les moyens financiers ne seraient pas suffisants. «Nous allons aider ces personnes à entrer dans notre

structure», soutient Robert Clément.

Pour les tenants du projet, une barrière psychologique explique le fait que les aînés soient pour l'instant peu nombreux à avoir opté pour ce type de logement. Se résoudre à quitter un environnement familial pour entrer dans une structure d'habitation collective est, semble-t-il, un pas qui n'est pas facile à franchir pour un grand nombre de personnes âgées et qui requiert un certain temps de réflexion.

Pour couvrir ses frais de fonctionnement annuels (1,2 millions de francs), la Résidence du

Marché devra convaincre d'autres seniors. «Nous espérons avoir vingt appartements occupés d'ici l'été, sans quoi cela sera un souci», admet Robert Clément. La commune, qui a investi près de 12 millions de francs pour l'acquisition et la transformation du bâtiment, et son partenaire restent «très confiants» en l'avenir de «ce projet précurseur dans le canton». Idéalement situé au centre-ville, le bâtiment a pour vocation de devenir «un pôle intergénérationnel et social pour les Bullois», souligne le syndic Jacques Morand. »